

Questions orales

M. le Président: Le député d'Oshawa a sans doute compris que s'il dit que la ministre «cherche à tromper» cela revient à dire qu'elle «trompe délibérément». Je suis sûr que le député d'Oshawa retirera ses paroles et reformulera sa question.

Des voix: Rétractez-vous.

M. Broadbent: Monsieur le Président, je retire sans hésiter le mot «cherche». Je suis d'accord.

Des voix: Règlement!

M. Broadbent: La ministre peut-elle se montrer franche et directe en répondant à cette question? Peut-elle garantir aux milliers de familles canadiennes qui dépendent directement ou indirectement, pour vivre, des emplois de cette industrie, que le gouvernement maintiendra les droits de douane dans le secteur de l'automobile pour assurer le respect des exigences relatives aux investissements et autres? Peut-elle répondre de façon claire et précise à cette question?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je n'ai cessé de répéter que le Pacte de l'automobile n'était pas renégocié. Je n'ai cessé de dire que les droits de douane dont parle le député n'entreraient en vigueur que si la production diminuait de 600 000 unités, ce qui nous coûterait 40 000 emplois. Je ne pense pas qu'il s'agisse là d'un mécanisme très efficace.

D'ailleurs, le député ne le pensait pas non plus quand le sujet a été abordé. En 1977, il a demandé que les garanties soient modifiées dans le cadre d'un Pacte de l'automobile renégocié.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Pour les améliorer. Le comprenez-vous?

M. Mazankowski: N'est-ce pas intéressant?

Mlle Carney: Monsieur le Président, ce n'est pas ce que nous voulons dire. Nous avons déclaré que le Canada ne renégocierait pas le Pacte de l'automobile.

M. Broadbent: Seulement les droits de douane.

Mlle Carney: Les Américains pourraient décider de renégocier si le NPD ne cesse de les inviter à le faire.

Des voix: Bravo!

Mlle Carney: Dans le harsard de 1977, le député parle des pertes. Il déclare ceci:

Nous devons modifier l'une des garanties contenues dans le Pacte, qui constitue sans doute la meilleure approche...

M. Broadbent: Pour les améliorer. Lisez le reste.

Mlle Carney: C'est lui qui veut modifier le Pacte de l'automobile, pas nous.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Pensez-vous vous en tirer ainsi?

Des voix: C'est une honte!

LE MAINTIEN DES GARANTIES DU PACTE DE L'AUTOMOBILE

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, je voudrais poser une question à la ministre du Commerce extérieur. Ignore-t-elle que les tarifs entreront en vigueur si les entreprises prises individuellement ne respectent pas les garanties et pas simplement si l'on constate un manquement au niveau de toute l'industrie? Si c'est le cas, ces garanties sont pertinentes tous les jours.

Si elle l'ignore, pourquoi conserve-t-elle son emploi? Pourquoi ne reconnaît-elle pas dès maintenant que si l'Accord sur l'automobile en tant que tel n'est pas à négocier, les tarifs les sont? Ayez le courage de nous le dire. Dites-nous la vérité.

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je m'en remets à votre jugement quant à savoir si l'accusation du député qui me demande de dire la vérité est parlementaire ou non. Vous voudrez peut-être trancher cette question.

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: Répondez à la question.

M. Broadbent: Essayez de nous dire la vérité.

Mlle Carney: J'ai précisé que l'Accord sur l'automobile n'est pas à négocier. J'ai également expliqué à la Chambre que la soi-disant protection qu'on souhaite conserver causerait, si elle devait s'appliquer, une perte de production de 5,5 milliards de dollars et la suppression de 40 000 emplois.

M. Axworthy: Elle ne sait plus ce qu'elle dit.

Mlle Carney: J'ignore pourquoi nos vis-à-vis ne cessent de demander des modifications de cette nature, mais ce sera leur responsabilité et non la nôtre.

Des voix: Bravo!

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, j'espère que le premier ministre est conscient du fait que sa ministre du Commerce extérieur vient de reconnaître son ignorance et son incompétence. Les garanties qui s'appliquent n'entraînent ni une baisse de la production ni la suppression d'emplois. Ce sont ces garanties et les tarifs qui les protègent, qui empêchent les pertes d'emplois et les baisses de production.

M. Axworthy: Exactement.

M. Gray (Windsor-Ouest): J'espère que la ministre s'en rend compte. Dans le cas contraire, je me demande pourquoi le premier ministre la maintient à son poste.

M. Clark (Yellowhead): Répétez cela en anglais.

LA SUPPRESSION DES TARIFS DOUANIERS—LES AUTOMOBILES ET LES PIÈCES

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, hier, la ministre a déclaré: